

Avis voté en plénière le 9 novembre 2011

La mobilité des jeunes

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le sujet qui nous était soumis était difficile tant son champ d'investigation promettait d'être large. Après avoir resserré et identifié les plus grands enjeux de la mobilité des jeunes, l'avis permet d'établir un tableau des différents dispositifs existants. C'est une ressource précieuse qu'il faudra certainement suivre et régulièrement mettre à jour.

La mobilité doit s'entendre à la fois de manière active et passive. Les enrichissements de l'échange peuvent se recevoir tant en se déplaçant qu'en recevant chez soi des jeunes de régions ou de pays différents. La France reçoit, plus que d'autres pays, de nombreux étudiants étrangers. C'est une pratique qu'il faut maintenir car elle permet de faire découvrir à nos jeunes des cultures et des modes de pensée différents.

Par ailleurs, le groupe de l'agriculture estime que la mobilité doit se préparer dès le plus jeune âge notamment par l'enseignement des langues étrangères. Et il ne faudrait pas se limiter à la langue anglaise mais bien proposer d'autres langues qui sont autant de portes ouvertes à d'autres cultures. Notre pays souffre, dans ce domaine, d'une certaine frilosité et nous vous rejoignons tout à fait le rapporteur dans son souhait que le CESE se saisisse de l'apprentissage des langues étrangères.

Sur les points qui concernent plus particulièrement notre groupe, nous avons apprécié l'attention portée à notre secteur. Il est fait état des difficultés des jeunes de familles agricoles habitant dans des zones éloignées mais aussi du dynamisme des lycées professionnels agricoles en matière de mobilité.

La mobilité a toujours été, pour les responsables professionnels agricoles, une priorité. Avant de s'installer sur son exploitation, le jeune agriculteur effectue souvent un stage dans une autre exploitation agricole, dans une autre région. Cela permet à ce jeune de s'ouvrir à des contextes sociaux, culturels et professionnels différents de son environnement habituel. C'est un point de passage déterminant dans la carrière de tous les agriculteurs. Nous voulons également souligner que l'enseignement agricole est loin d'être en retard en termes de mobilité. Du lycée à l'enseignement supérieur, nos étudiants ont de multiples occasions de « *bouger* ».

Enfin, les jeunes agriculteurs ont la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger. Les demandes sont nombreuses. Elles démontrent l'esprit d'ouverture de nos jeunes agriculteurs. L'ensemble de notre profession encourage fortement cette dynamique.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.